



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 27/06/2022

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET SESSION 2022

Les épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) se dérouleront le **jeudi 30 juin** et le **vendredi 1^{er} juillet 2022**. Cette année, **15 446 candidats** sont inscrits dans l'académie de Clermont-Ferrand. Ils sont répartis en deux séries : 13 562 candidats dans la série générale ; 1884 candidats dans la série professionnelle.

Les modalités d'attribution du DNB

Le [diplôme national du brevet](#) est le premier examen important de la scolarité de l'élève. Il apprécie la culture, les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège.

Pour les candidats sous statut scolaire, le DNB est évalué sur 800 points. Le diplôme est délivré par l'évaluation du niveau de maîtrise de huit composantes [du socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#) (400 points), ainsi que par **cinq épreuves terminales, dont une orale, obligatoires** à la fin de l'année de troisième. Les épreuves terminales du DNB représentent 400 points répartis comme suit : français (100 points) ; mathématiques (100 points) ; histoire-géographie, enseignement moral et civique (50 points) ; physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (50 points) ; l'épreuve orale (100 points). Il est attribué aux élèves ayant obtenu un total d'au moins 400 points à l'issue des **cinq épreuves terminales**.

La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture est quant à elle appréciée lors du conseil de classe du troisième trimestre. Les points attribués, pour chaque composante, sont définis comme suit : maîtrise insuffisante (10 points) ; maîtrise fragile (25 points) ; maîtrise satisfaisante (40 points) ; très bonne maîtrise (50 points).

Les mentions

Les mentions sont attribuées en fonction de la grille de points qui correspond à chaque série et à chaque catégorie de candidats.

Pour les candidats sous statut scolaire, la mention « assez bien » est accordée aux candidats ayant obtenu un total de points au moins égal à 480 sur 800; la mention « bien » aux candidats pour un total de points au moins égal à 560 sur 800, la mention « très bien » pour un total de points au moins égal à 640 points sur 800.

Cabinet du recteur Service communication

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél : 04 73 99 33 02
Mél : ce.comm@ac-clermont.fr

Les chiffres clés du DNB 2022

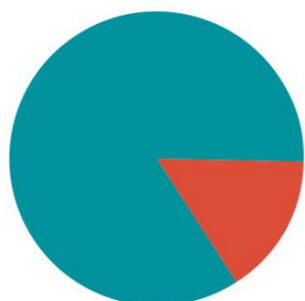
Dans l'académie

15 446 candidats



ALLIER
3656 candidats

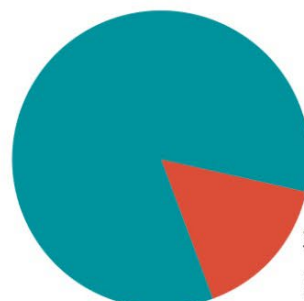
Série
générale
3091



Série
professionnelle
565

CANTAL
1442 candidats

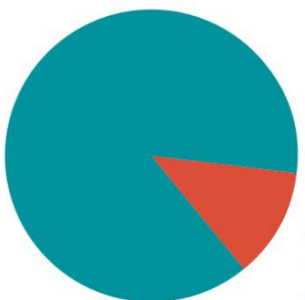
Série
générale
1213



Série
professionnelle
229

HAUTE-LOIRE
2766 candidats

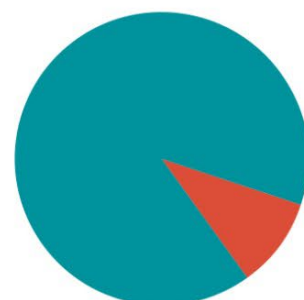
Série
générale
2428



Série
professionnelle
338

PUY-DE-DÔME
7582 candidats

Série
générale
6830



Série
professionnelle
752



132
centres d'épreuves

14
centres de corrections



1740
correcteurs

Date des épreuves ➔ **jeudi 30 juin et vendredi 1^{er} juillet 2022**

Affichage des résultats ➔ **vendredi 8 juillet à partir de 15h**